DLP 14-8-62 138014

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. : 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238.57

ABONNEMENT ANNUEL
12 N.F.

3 ème supplément au N° 25
Pyrénées Orientales
et Hérault

Ministère de l'Agriculture

-=-=-=-=-=-

STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS
VITICOLES

-=-=-=-=-=-

Ecole Nationale Supérieure Agronomique de
MONTPELLIER

-=-=-=-=-

Montpellier le 13 Août 1962

NOTE N° 9

E U D E M I S

-=-=-=-=-=-=-

Le troisième vol de papillons d'Eudémis apparaît nettement dans l'Hérault, à Adissan, Aspiran, Brignac, Canet, Montpellier - Grammont. St Geniès le Bas, St Georges d'Orques, Valros ; il en est de même à Latour de France, Thuir, Toulouges (Pyrénées Orientales).

Il nécessite l'application préventive d'un traitement à base de D.D.T. ou de Roténone, qui devra être terminé avant le 16 Août et renouvelé une dizaine de jours après.

Il ne sera fait appel aux produits action curative (esters phosphoriques) que lors de l'apparition des premiers dégâts. L'emploi des spécialités à base d'arsenic est interdit après la véraison.

- La continuation du vol de papillons dans la région de Baixas (Pyrénées Orientales) rend indispensable le traitement déjà recommandé depuis 8 jours.

1962 45

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles :

G. BERNON

Imprimerie du Languedoc - Roussilon le Directeur Gérant : L. BOUYX

P 460